

## Natura 2000

ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »

ZSC « Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard »

GT n°7 : Fiches-mesures

9 mars 2023



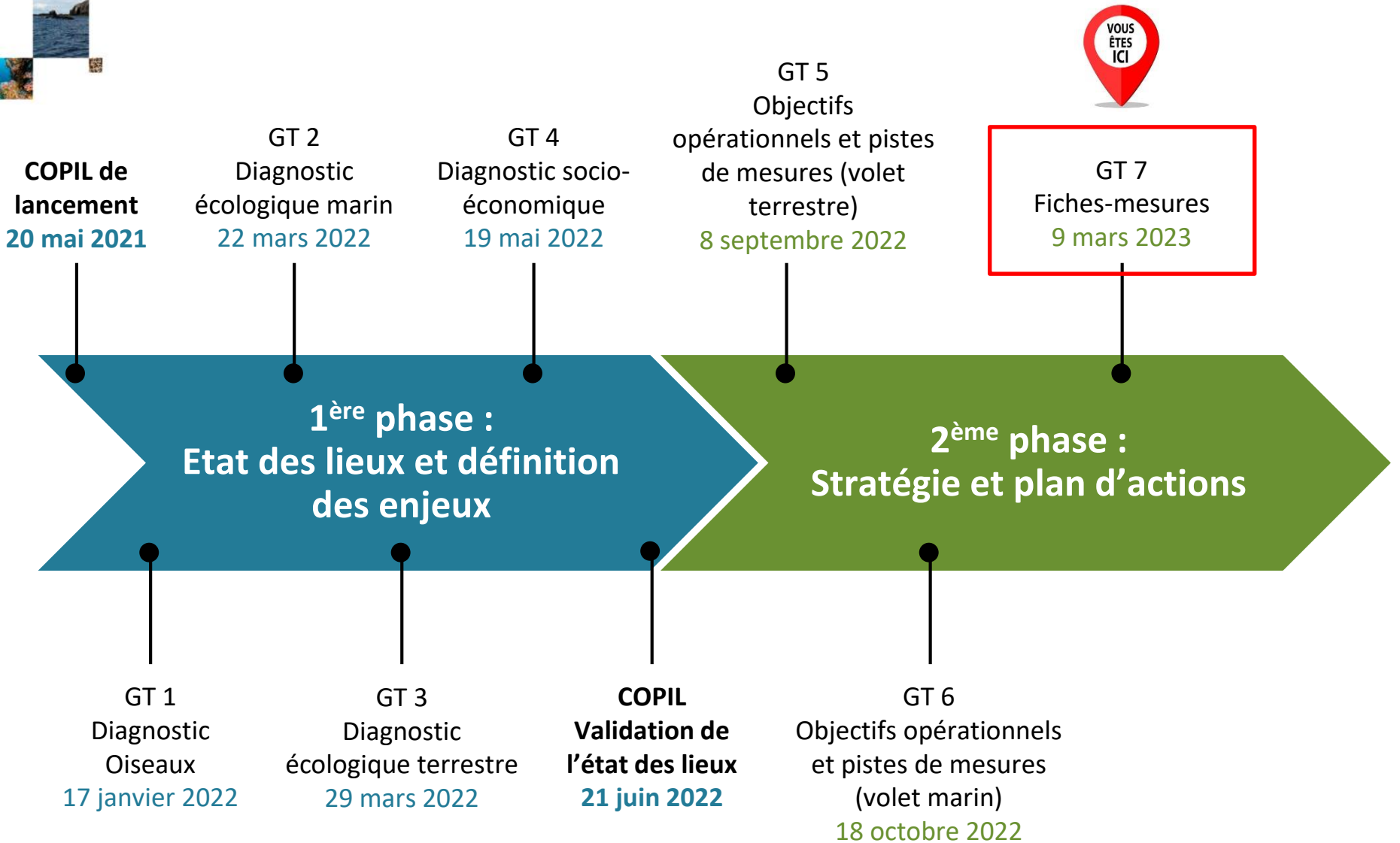
  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# CONTEXTE

# Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)





# Rappel des enjeux

## LES HABITATS TERRESTRES



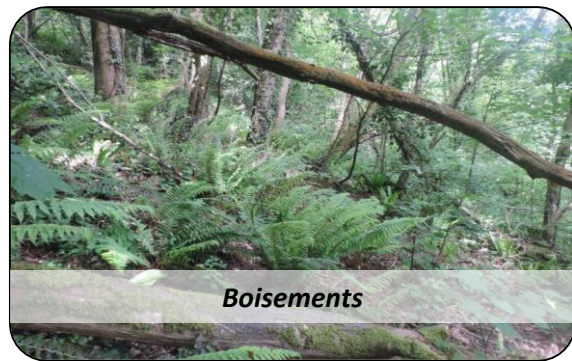
*Prés salés*



*Falaises et landes littorales*



*Dunes*



*Boisements*



*Tourbières*



*Prairies de fauche*

## LES HABITATS MARINS



*Herbier de Zostères marines*



*Herbier de Zostères naines*



*Roches supralittorales*



# Rappel des enjeux

## LES ESPECES



*Oseille des rochers*

© Biorp



*Grand dauphin*



*Saumon atlantique*



*Grand rhinolophe*

© parcsnationaux.fr



*Barbastelle d'Europe*

© bretagne-vivante.org



*Loutre d'Europe*

© Ouest-France.fr



*Sterne caugek*



*Sterne de Dougall*



*Pingouin torda*



# LES FICHES-MESURES

# Facteur d'influence - OO - mesure



**FACTEUR  
D'INFLUENCE**

Dérangement et stress  
Surfréquentation  
Fermeture des milieux  
Espèces invasives Déchets Nutriments  
Collisions Atteinte aux espèces  
Contaminants chimiques

**OBJECTIF  
OPERATIONNEL**

- Limiter ...
- Réduire ...
- Encourager ...
- Veiller à ...

**MESURE**

Sous-action 1  
Sous-action 2  
Sous-action 3, ...



# Facteur d'influence - OO - mesure

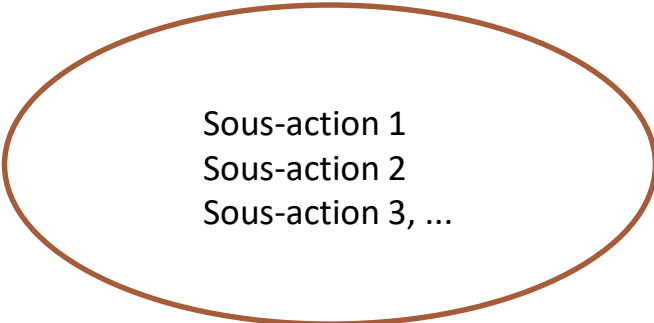
**FACTEUR  
D'INFLUENCE**



**OBJECTIF  
OPERATIONNEL**

- Limiter ...
- Réduire ...
- Encourager ...
- Veiller à ...

**MESURE**



# Fiches-mesures

## Les mesures de gestion en mer

MER	MER1	Mise en place de mouillages de moindre impact sur herbiers de zostères
	MER2	Mise en place d'une zone d'exclusion des mouillages forains sur herbiers de zostères
	MER3	Exclusion spatiale des principaux risques d'impact sur habitats sensibles (pêche à pied, cultures marines, aménagements...)
	MER4	Accompagner les mesures issues de l'Analyse Risque Pêche
	MER5	Sensibilisation espèces marines non indigènes
	MER6	Limitation des impacts sur les mammifères marins liés aux bruits impulsifs
	MER7	Sensibilisation et valorisation des bonnes pratiques d'observation des mammifères marins
	MER8	Réduction des captures accidentelles de mammifères marins et d'oiseaux marins
	MER9	Développement lutte passive contre la déprédation sur les zones conchylicoles
	MER11	Lutte contre la pêche illégale d amphihalins
	MER12	Restauration continuité écologique - appui technique
	MER13	Partage de la connaissance sur les poissons amphihalins
	MER14	Connaissance du milieu marin

TER	TER1	Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats naturels, les espèces floristiques et faunistiques
	TER2	Amélioration des connaissances sur les continuités écologiques pour les espèces d'intérêt communautaire
	TER3	Maintien de l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire
	TER4	Maintien et développement d'une agriculture favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire
	TER5	Maintien, restauration d'une gestion favorable aux habitats boisés et espèces associées
	TER6	Maintien, restauration de conditions d'accueil favorables aux populations de Chiroptères
	TER7	Maintien, restauration de conditions d'accueil favorables aux populations de Loutrre d'Europe
	TER8	Limitation du développement des espèces invasives & allochtones
	TER9	Mise en place d'un observatoire simplifié des fréquentations
	TER10	Maîtrise et organisation de la fréquentation humaine
	TER11	Solution contre la prédation des oiseaux et des œufs
	TER12	Limitation du dérangement par les animaux domestiques
	TER13	Adaptation de la fréquentation sur les zones importantes pour l'avifaune


## Les mesures de gestion à terre

# Les mesures de gestion transversales sur les milieux terrestres et marins



TM	TM1	Contribution aux programmes de réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer et accompagnement des actions curatives
	TM2	Eaux noires et eaux grises - équipement et sensibilisation
	TM3	Carénage éco responsable - augmentation et amélioration des équipements et incitation à leur réalisation
	TM4	Encouragement de la certification Port propre
	TM5	Contribution au dispositif de lutte contre les pollutions accidentelles
	TM6	Ramassage des déchets, accompagnement des initiatives et sensibilisation
	TM7	Retrait des épaves
	TM8	Réduction, récupération et valorisation des déchets plastiques issus des activités maritimes
	TM9	Lutte contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales
	TM10	Adaptation aux effets du changement climatique

# Les mesures de gestion transversales sur les milieux terrestres et marins




TM	TM1	Contribution aux programmes de réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer et accompagnement des actions curatives
	TM2	Eaux noires et eaux grises - équipement et sensibilisation
	TM3	Carénage éco responsable - augmentation et amélioration des équipements et incitation à leur réalisation
	TM4	Encouragement de la certification Port propre
	TM5	Contribution au dispositif de lutte contre les pollutions accidentelles
	TM6	Ramassage des déchets, accompagnement des initiatives et sensibilisation
	TM7	Retrait des épaves
	TM8	Réduction, récupération et valorisation des déchets plastiques issus des activités maritimes
	TM9	Lutte contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales
	TM10	Adaptation aux effets du changement climatique

## Les mesures de gouvernance

GOUV	GOUV1	Gestion et actualisation des données du document d'objectifs
	GOUV2	Articulation avec les autres politiques publiques et contribution aux réseaux de gestionnaires
	GOUV3	Evaluation des incidences, appui aux porteurs de projets et services instructeurs
	GOUV4	Animation et mise en œuvre du document d'objectifs

# Les mesures de gestion transversales sur les milieux terrestres et marins



TM	TM1	Contribution aux programmes de réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer et accompagnement des actions curatives
	TM2	Eaux noires et eaux grises - équipement et sensibilisation
	TM3	Carénage éco responsable - augmentation et amélioration des équipements et incitation à leur réalisation
	TM4	Encouragement de la certification Port propre
	TM5	Contribution au dispositif de lutte contre les pollutions accidentelles
	TM6	Ramassage des déchets, accompagnement des initiatives et sensibilisation
	TM7	Retrait des épaves
	TM8	Réduction, récupération et valorisation des déchets plastiques issus des activités maritimes
	TM9	Lutte contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales
	TM10	Adaptation aux effets du changement climatique

## Les mesures de gouvernance

GOUV	GOUV1	Gestion et actualisation des données du document d'objectifs
	GOUV2	Articulation avec les autres politiques publiques et contribution aux réseaux de gestionnaires
	GOUV3	Evaluation des incidences, appui aux porteurs de projets et services instructeurs
	GOUV4	Animation et mise en œuvre du document d'objectifs

## Les mesures de communication et de sensibilisation

CS	CS1	Promotion des enjeux du site Natura 2000 et de leur gestion auprès du grand public
	CS2	Sensibilisation des professionnels et des collectivités aux enjeux écologiques
	CS3	Sensibilisation engageante en mer et campagnes en maraude
	CS4	Promotion des bonnes pratiques de pêche à pied
	CS5	Développement d'actions d'éducation à l'environnement



Habitats d'intérêt communautaire concernés	1110-1 Herbiers de <i>Zostera marina</i> 1140-3 Herbiers de <i>Zostera noltei</i>
Espèces d'intérêt communautaire concernées	
Secteur concerné	dans le site N2000, les zones d' herbiers en interaction avec des mouillages fixes et forains

### Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures

#### Objectifs opérationnels :

- Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie) sur les habitats intertidaux, en particulier sur les zones à forts enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes

#### Mesures :

- MER2- Mise en place d'une zone d'exclusion des mouillages forains sur herbiers
- MER3 - Exclusion spatiale des principaux risques d'impact sur habitats sensibles



### Contexte et problématiques

Les herbiers de zostères représentent un enjeu considérable pour la faune marine puisqu'ils sont des zones de nourricerie, d'abri et de reproduction de nombreuses espèces. Ces herbiers peuvent être fortement fragilisés par les impacts des mouillages. En effet, dans le cas des mouillages forains, les ancres entraînent une destruction des herbiers par arrachage des plantes. Les mouillages fixes peuvent détruire les herbiers par un phénomène de ragage de la chaîne sur les fonds marins à marée basse. D'autres habitats, comme les récifs à gorgones, peuvent également être impactés par les mouillages.

Les zones de mouillages peuvent donc avoir des impacts négatifs sur ces habitats et sur les espèces qui en dépendent. En mettant en place des systèmes de mouillages écologiques, l'objectif est de limiter les dégradations des herbiers de zostères.

### Description des sous-actions

#### ➤ MER.1.1 – Concertation et choix des zones d'implantation

Le système de mouillage de moindre impact est utilisé lorsque les zones de mouillages se superposent aux herbiers de zostères. Il a pour but de limiter les impacts liés à la chaîne sur les habitats marins.

Au préalable à l'implantation des mouillages innovants, un travail de spatialisation est donc nécessaire. Celui-ci consiste à définir les zones les plus sensibles (zones de présence des herbiers de zostère) et d'identifier les zones de mouillage s'y superposant. Une cartographie fine et locale des herbiers de zostère est donc généralement nécessaire.

Le choix de déplacer un mouillage sur un substrat moins sensible est prioritaire. Cependant, dans le cas où cela n'est pas envisageable, la pose de mouillages de moindre impact peut s'avérer utile pour maintenir un bon état de conservation des herbiers.

L'étude préalable à l'implantation des mouillages est aussi l'occasion de dresser un état initial de l'herbier de zostère sur le site. Il servira aux suivis ultérieurs de l'efficacité de la mesure (s-a 3).

Réalisation :

Le choix des zones d'implantation des nouveaux systèmes de mouillages par superposition spatiale de la cartographie récente des herbiers de zostère et des zones de mouillage (AOT) : associer DDTM et Élus.

#### ➤ MER.1.2 – Sensibilisation des usagers

Co-construire un plan de communication en collaboration avec les élus et agents portuaires en listant les supports les plus adaptés pour valoriser l'AMP et la réglementation vis-à-vis des herbiers de Zostères. Cette sensibilisation doit être mise en place en amont de l'installation des mouillages et après leur installation pour inciter à leur utilisation et faire comprendre leur intérêt écologique.

##### 1) Sensibilisation en amont de l'installation :

Le choix des zones définies, associer les usagers pour la mise en place des mouillages de moindre impact, permettre une première sensibilisation, expliquer l'intérêt du procédé et le choix de corps-mort test (certains utilisateurs peuvent être volontaires). Associer experts travaillant sur les fonctionnalités des herbiers, et des chargés de communication (ex : Life Marha).

recto

## 2) Sensibilisation post installation :

Transmettre des informations sur l'aire marine protégée et sensibiliser sur les fonctionnalités et fragilités des herbiers de Zostères :

- Une plaquette type « Eco naviguer à Belle-Ile-en-Mer, une Aire Marine Protégée »
- Une « Beach flamme » installée à l'entrée de chaque port pour signaler les mouillages de moindre impact
- Une vidéo diffusée dans les capitaineries
- Des panneaux d'information installés dans les lieux stratégiques des ports
- Une exposition de photos sous-marine
- Des panneaux/bâches type Marha installés sur les cales de mises à l'eau

➤ **MER.1.3: Mise en place des mouillages de moindre impact**- Etapes préalables :

Rédaction d'un cahier des charges indiquant précisément les contraintes de site

Si nécessaire : étude bathymétrique, plan de mouillages, carto herbiers...

- Pose des mouillages :

Choix de la société proposant le système le plus adapté au site.

La société retenue se charge de la pose, et des éventuelles réparations des mouillages.

- Système de mouillage innovant :

Les mouillages innovants testés fonctionnent généralement selon le même principe.

La chaîne est remplacée par un matériau textile plus léger et un système de flottabilité immergé permet de maintenir la chaîne en hauteur même à marée basse.

Certains systèmes jouent sur l'élasticité du matériau pour réduire sa longueur, ce qui limite le ragage sur les fonds.

- Phase de suivi:

Suivi par orthophotographie de l'évolution des herbiers (surface herbiers).

Suivi photo/vidéo du comportement des mouillages lors de la maintenance annuelle : vérifier que la ligne de mouillage ne frotte pas sur le fond lorsque le mouillage est en eau.

Suivi technique par le gestionnaire du port de l'utilisation des mouillages.

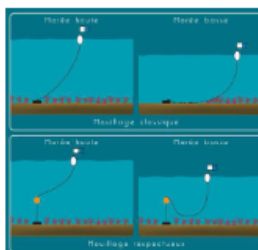


Schéma du fonctionnement des mouillages écologiques, SIAGM, exemple.

## Modalités de mise en œuvre

Action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
MER.1.1	OFB, DDTM, Commune	
MER.1.2	OFB, Association environnementale, collectivités et gestionnaires de port (ex : CCI)	OFB
MER.1.3	collectivités et gestionnaires de port (ex : CCI, commune), DDTM (sur le DPM non concédé)	BE, Entreprises privées

## Indicateurs de réalisation et d'efficacité

Indicateurs de réalisation

Nombre de mouillages/balisages de moindre impact implantés

Nombre de mouillages « traditionnels » remplacés ou déplacés.

## Références

Fiches techniques mouillages de moindre impact :

[https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Appels%20C3%A0%20projets/baliseLife/Annexe%203\\_Mouillage%20bou%203%A9e%20subsurface.pdf](https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Appels%20C3%A0%20projets/baliseLife/Annexe%203_Mouillage%20bou%203%A9e%20subsurface.pdf)

[https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Appels%20C3%A0%20projets/baliseLife/Annexe%202\\_Mouillage%20ligne%20innovante.pdf](https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Appels%20C3%A0%20projets/baliseLife/Annexe%202_Mouillage%20ligne%20innovante.pdf)

Rapport d'étude du PNMI : Etude de l'impact de l'installation de mouillages innovants sur une herbier de Zostera marina non-impacts. Ile Tristan – Douarnenez, 2016

Rapport de l'antenne atlantique de l'AFB : Expérimentation de mouillages innovants sur les secteurs de Beg Meil et Saint-Nicolas des Glénan, année 2018

Fiches pratiques à la mise en œuvre de ZMEL et de mouillages écologiques en Manche et Atlantique. OFB 2022 (à mettre à jour)

### ➤ MER.1.1 – Concertation et choix des zones d'implantation

Le système de mouillage de moindre impact est utilisé lorsque les zones de mouillages se superposent aux herbiers de zostères. Il a pour but de limiter les impacts liés à la chaîne sur les habitats marins.

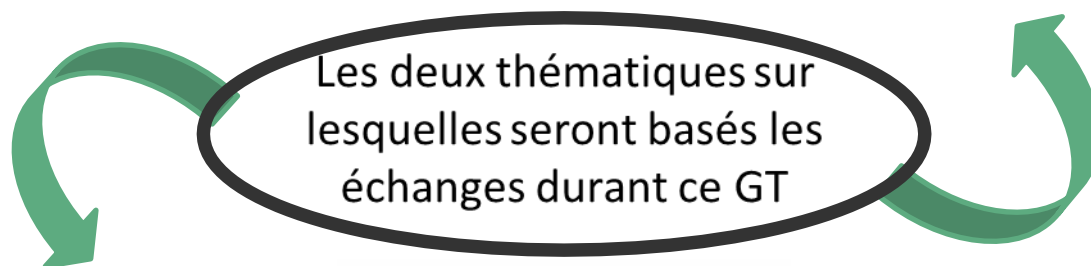
Au préalable à l'implantation des mouillages innovants, un travail de spatialisation est donc nécessaire. Celui-ci consiste à définir les zones les plus sensibles (zones de présence des herbiers de zostère) et d'identifier les zones de mouillage s'y superposant. Une cartographie fine et locale des herbiers de zostère est donc généralement nécessaire.

Le choix de déplacer un mouillage sur un substrat moins sensible est prioritaire. Cependant, dans le cas où cela n'est pas envisageable, la pose de mouillages de moindre impact peut s'avérer utile pour maintenir un bon état de conservation des herbiers.

L'étude préalable à l'implantation des mouillages est aussi l'occasion de dresser un état initial de l'herbier de zostère sur le site. Il servira aux suivis ultérieurs de l'efficacité de la mesure (s-a 3).

Réalisation :

Le choix des zones d'implantation des nouveaux systèmes de mouillages par superposition spatiale de la cartographie récente des herbiers de zostère et des zones de mouillage (AOT) : associer DDTM et Élus.



Modalités de mise en œuvre		
Action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
MER.1.1	OFB, DDTM, Commune	
MER.1.2	OFB, Association environnementale, collectivités et gestionnaires de port (ex : CCI)	OFB
MER.1.3	collectivités et gestionnaires de port (ex : CCI, commune), DDTM (sur le DPM non concédé)	BE, Entreprises privées





# Document d'Objectifs

ZSC « Baie de Lancier, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
FR5300012

ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »  
FR5310052

VOLUME IV –  
Stratégie de  
gestion





# Document d'Objectifs

ZSC « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
FR5300012

ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »  
FR5310052

VOLUME IV –  
Stratégie de gestion



## CHARTE NATURA 2000

ZSC « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »



# Le contenu de la charte Natura 2000

- Des recommandations générales
- Des engagements spécifiques aux enjeux Natura 2000
- Un formulaire d'engagement



Je veille à :

- ✓ En cas de présence de chauves-souris, limiter au maximum la pénétration dans les lieux occupés.
- ✓ Avertir l'animateur Natura 2000 de toute découverte de populations de chauves-souris à l'intérieur du bâti (combles, caves, etc.) ou d'arbre, ou de modification de celle-ci (désertion des lieux, etc.)
- ✓ Préserver l'environnement immédiat des sites à chauves-souris (limiter les pollutions lumineuses, favoriser les techniques de jardinage biologique, éviter les feux, etc.).

## Engagements de bonnes pratiques

Je m'engage à :

- En cas de projet d'aménagement, signaler à l'animateur N2000 les opérations de gestion/entretien envisagées.  
**Points de contrôle : correspondance avec la structure animatrice.**
- Sauf raison de sécurité, ne pas obstruer les entrées de gîtes. Si l'accès doit être fermé, je mets en place un nouvel accès en concertation avec l'opérateur Natura 2000.  
**Points de contrôle : présence d'un accès permanent et praticable dans les lieux fréquentés par les chiroptères.**
- Ne pas installer d'éclairage à l'entrée des gîtes pour préserver des conditions favorables aux chiroptères.  
**Points de contrôle : absence de dispositif d'éclairage.**

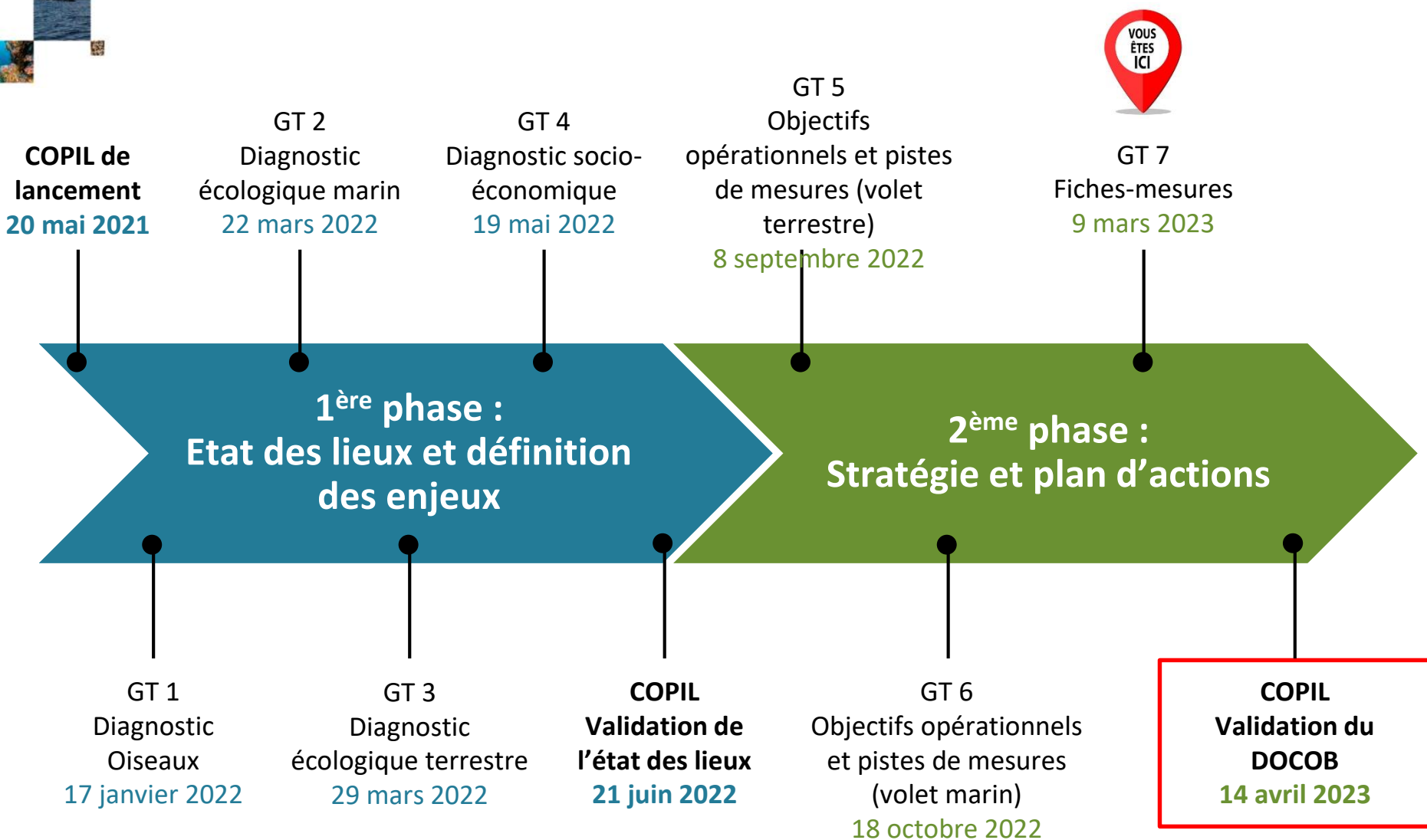
## FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

ZSC « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard »  
ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »



# SUITE DE L'ÉLABORATION DU DOCOB

# Suite de l'élaboration du DOCOB





# Contacts

---

**N'hésitez pas à contribuer à l'élaboration du DocOb !**

**Nous attendons vos remarques, relectures et commentaires.**

Pour cela contactez-nous :

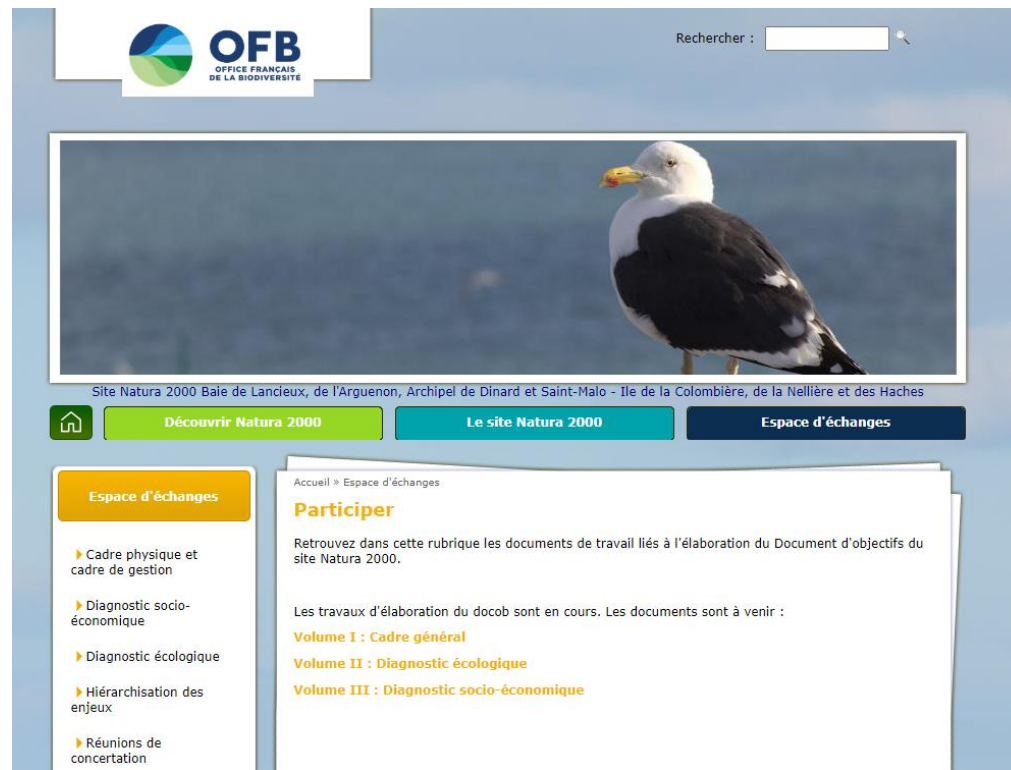
**Ophélie Le Cloirec** : thématiques habitats et espèces terrestres  
[ophelie.le-cloirec@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ophelie.le-cloirec@developpement-durable.gouv.fr) 02 99 33 44 08

**Sven Mellaza** : thématique habitats marins  
[sven.mellaza@ofb.gouv.fr](mailto:sven.mellaza@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 85

**Olivier Abellard** : thématiques mammifères et oiseaux marins, poissons amphihalins  
[olivier.abellard@ofb.gouv.fr](mailto:olivier.abellard@ofb.gouv.fr) 02 33 69 20 82

# Site internet

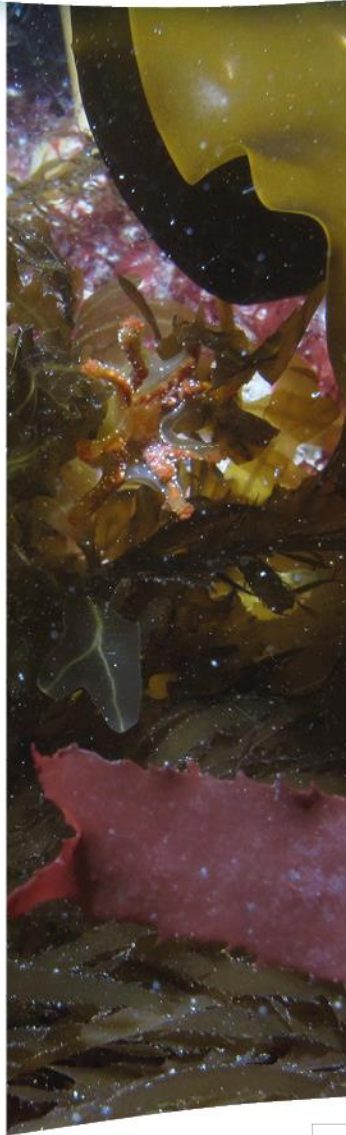
## Espace d'échanges



The screenshot shows the website interface for the OFB (Office Français de la Biodiversité). At the top left is the OFB logo. To the right is a search bar labeled 'Rechercher :'. Below the search bar is a large image of a seagull. Underneath the image is the text: 'Site Natura 2000 Baie de Lancieux, de l'Arguenon, Archipel de Dinard et Saint-Malo - Ile de la Colombière, de la Nellière et des Haches'. Below this text are three navigation buttons: 'Découvrir Natura 2000' (green), 'Le site Natura 2000' (teal), and 'Espace d'échanges' (dark blue). The 'Espace d'échanges' button is highlighted. Below the navigation buttons is a sidebar with a yellow header 'Espace d'échanges' and a list of topics: 'Cadre physique et cadre de gestion', 'Diagnostic socio-économique', 'Diagnostic écologique', 'Hiérarchisation des enjeux', and 'Réunions de concertation'. The main content area has a breadcrumb trail 'Accueil » Espace d'échanges' and a yellow header 'Participer'. The text below the header reads: 'Retrouvez dans cette rubrique les documents de travail liés à l'élaboration du Document d'objectifs du site Natura 2000.' and 'Les travaux d'élaboration du docob sont en cours. Les documents sont à venir :'. Below this are three volumes listed in yellow: 'Volume I : Cadre général', 'Volume II : Diagnostic écologique', and 'Volume III : Diagnostic socio-économique'.

Les documents de travail sont accessibles dans l'espace d'échange du site internet

<http://lancieux-colombiere.n2000.fr/participer>



Merci

